



## SARL AUTO ECOLE J&J

11/13 avenue de Langres 78310 Maurepas  
SIRET 937 893 063 00019 AGREMENT PREFECTORAL E2507800040  
Déclaration d'Activité de Formation N° 11788769178

# PARCOURS DE FORMATION PERMIS B-AAC-BSUP-BEA

## • VOTRE PARCOURS DE FORMATION :

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens théorique et pratique du permis de conduire. En vous engageant dans cette formation à la conduite et à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant.

Notre établissement suit toutes les évolutions réglementaires mais également technologiques. Nos outils pédagogiques sont pour la plupart « dématérialisés » (fiche de suivi, évaluation, code en ligne).

## • LE PARCOURS THÉORIQUE :

Le parcours théorique concerne les élèves devant passer l'épreuve théorique générale.

Le parcours théorique que nous vous proposons se déroule à la fois en agence et en ligne (via internet). Il porte sur la connaissance de la réglementation concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur. Afin de vous fournir une prestation de qualité, nous collaborons avec les Codes Rousseau, leader des fournitures et contenus pédagogiques d'enseignement de la conduite.

## LA FORMATION EN AGENCE (Présentiel)

Nous proposons des cours théoriques dans notre établissement.

Vous aurez la possibilité de vous entraîner via nos cours et séries Code-tests mais également, sur demande, de suivre des cours portant sur des thématiques spécifiques, dispensés en agence par un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Tous nos cours de Code et tests de Code audiovisuels sont régulièrement mis à jour de manière à coller à l'actualité et aux évolutions législatives.

Nos plages horaires pour les cours théoriques et les tests sans moniteur sont :

Mardi au vendredi de 17h00 à 19h00

Les thématiques abordées lors de nos cours de code sont à la fois d'ordre réglementaire (règle de circulation, signalisation, priorités, arrêts stationnement...) mais également et surtout comportemental (Vitesse, Alcool, drogues, Eco conduite, partage de la route...). Ils sont choisis en fonction des personnes présentes et de leur historique.



## SARL AUTO ECOLE J&J

11/13 avenue de Langres 78310 Maurepas  
SIRET 937 893 063 00019 AGREMENT PREFECTORAL E2507800040  
Déclaration d'Activité de Formation N° 11788769178

### LA FORMATION EN LIGNE (Distanciel)

Elle constitue le complément idéal de notre formation en agence et consiste à vous entraîner sur tablette, smartphone, ordinateur, n'importe quand et n'importe où à la condition que vous disposiez d'une connexion internet. Notre service (Pass Rousseau) propose des tests et cours de Code régulièrement mis à jour reprenant les dernières réformes et mises à jour de l'ETG. Vous aurez également la possibilité de suivre votre performance et votre progression.

#### • LE PARCOURS PRATIQUE :

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule de la catégorie B du permis de conduire et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Avant de partir avec l'un de nos enseignants, vous devrez vous former aux bases de la conduite sur notre simulateur. 6 modules y sont traités:

- Installation au poste de conduite et gestion des pédales et de la boîte de vitesse
- Chevauchement des mains, slalom et démarrage en descente et en côte
- Changement de direction en mode débutant
- Changement de direction en mode avancé (circulation, piétons, ...)
- Priorité en mode débutant
- Priorité en mode avancé (circulation, piétons, ...)

Une fois les modules validés, vous serez amenés à travailler les 4 compétences et sous-compétences contenues dans le programme de formation REMC (Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne) et énumérées dans votre livret d'apprentissage.

Elles sont traitées en abordant les points suivants :

- le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail, l'auto-évaluation.

Chaque leçon de conduite a une durée de 60 minutes dont 50 minutes de conduite effective au volant. La durée d'une leçon de conduite au volant n'excédera pas 2 heures consécutives.

Vous vous concerterez avec le responsable pour fixer le calendrier prévisionnel des séances de conduite. Nous dispensons des cours de conduite toute l'année du Lundi au Vendredi de 08H00 à 12H00 et de 13H00 à 22H00, le samedi de 8H00 à 17H00.

Vous serez informé de votre progression tout au long de la formation et l'enseignant remplira au fur et à mesure la fiche de suivi formation vous concernant.

Vous serez amené à circuler en ville, en rase campagne, sur autoroute, de nuit (en hiver notamment), dans différentes conditions de circulation (trafic faible ou nul, conditions normales et difficiles de circulation), vous apprendrez à partager la route avec les autres usagers et à comprendre et pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Avant de passer l'examen, vous suivrez une séance collective d'une heure et demi afin de réviser les vérifications à effectuer qui font l'objet de questions à l'examen.

En fonction de la formation choisie, vous serez amené à poursuivre votre formation avec un accompagnateur (conduite accompagnée ou supervisée) auquel cas vous serez invités à suivre deux



### **SARL AUTO ECOLE J&J**

11/13 avenue de Langres 78310 Maurepas  
SIRET 937 893 063 00019 AGREMENT PREFECTORAL E2507800040  
Déclaration d'Activité de Formation N° 11788769178

rendez-vous pédagogiques théorique et pratique ou à vous présenter directement à l'examen du permis de conduire (formation traditionnelle) après avoir validé un ou plusieurs examens blancs.

Après l'obtention de votre permis, nous vous conseillerons pour vous rendre sur le site de l'ANTS ou nous faisons les démarches pour vous afin que vous puissiez obtenir votre titre (permis)